Sommaire

3 Editorial
17 Les sorties au calendrier
19 Adhésion et abonnement
29-30 Jeux

VIE DE VOTRE ASSOCIATION

4 Echos du CA
5 En bonne justice
6 Mieux faire respecter la législation..
8 Salon de l'ABMARS
9 En direct de notre centre de soins
10 Phoques : suivi des mises bas

EN PICARDIE

13 Semaines de l'environnement
13 «Naïves hirondelles».....
14 Enquête sur la distribution des insectivores et rongeurs en Picardie
16 Enquête 2000 sur les corbeautières de Picardie

INFORMATIONS

21 Vive la chasse de nuit
22 Abécédaire
23 Hutte de chasse et fiscalité

ARTICLES GÉNÉRAUX

24 Le sanctuaire des hérissons
26 Le rat d'or
28 Un jardin «nature»
28 Les pots à moineaux

Editorial

Chasseurs et protecteurs, l'impossible dialogue

Picardie Nature a décidé de quitter le seul lieu de concertation qui existait entre les chasseurs, l'administration et les protecteurs de la nature qu'est le Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Membre depuis la création de ce conseil, nous y avons toujours travaillé et ardemment défendu la nature et les colonnes de cette revue se sont régulièrement fait l'écho de ce combat souvent vain. Alors pourquoi cette décision ? Plusieurs raisons à cela.
Aux traditionnelles menaces tant collectives qu'individuelles qui sont proférées, aux intimidations physiques que nous subissons de plus en plus souvent sur le terrain, au mépris de nos propositions pourtant de bon sens et qui sont régulièrement validées par les tribunaux, de nouvelles attitudes sont apparues et la situation empire.

Fort d'un succès électoral local, les chasseurs se sont radicalisés, imposant leur volonté de chasser toujours plus à une administration de plus en plus complice. Cette administration refuse malgré les récents rapports Lefeuvre (rapport scientifique) et Patriat (point de vue politique) ainsi que les décisions du Conseil d'Etat d'imposer un nécessaire changement dans les modalités de la chasse chez nous. Pire, face à notre demande de faire appliquer la loi, la réponse fut, " vous pourrez toujours interpeller les tribunaux si vous estimez que la loi est bafouée " ! Ainsi il est clairement annoncé que chez nous il y a démission de l'Etat face aux chasseurs.

A ceci s'est ajouté le refus d'exiger un changement d'attitude de la part des chasseurs quand des menaces personnelles ont été proférées contre le représentant de Picardie Nature. N'oublions pas que ce sont ces mêmes personnes qui ont refusé de faire retirer les panneaux appelant à l'élimination physique des protecteurs de la nature qui fleurirent ce printemps (voir couverture du numéro 84 de la revue).

Pour toutes ces raisons, nous ne voyons plus l'intérêt de cautionner de fausses structures de concertation.

Que nos adhérents se rassurent, nous ne laisserons pas les chasseurs faire ce qu'ils veulent. Face à la brutalité de leur attitude, nous répondrons après plus de 10 années de discussions par les seuls recours devant les tribunaux. C'est peut-être la seule manière de faire appliquer la loi chez nous. Impossible rêve ?

Xavier COMMECY

Picardie Nature, association à but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement,
agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Equipement.
Siège social : 14, place Vogel à Amiens
Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72
- Directeur de la publication : Patrick Thiery - Secrétariat : Laurence Tellier
Comité de rédaction : Gérard Baudry, Simone Berton, Vincent Bawedin, Bruno Canon, Bernard Couvreur,Michèle Delvigne, Vincent Vilbert
- Réalisation : Bruno Canon - Photographies et illustrations : Gérard Baudry, Régis Delcourt, Patrick Thiery.
Impression: CAT Georges Couthon Dépôt légal 1ème trimestre 2000